

Paris,
le lundi 16 juin 2014

Émetteur : Elise Demorise Tél. : 01.45.38.82.79 edemorise@ucanss.fr, Sylvain Coulaud pour le Crafp de Lyon :Tél. : 04.78.79.46.63 S.COULAUD@crafep.fr

Objet : Examens de Techniciens - Technicien d'Agence Comptable (TAC) Tronc commun - année 2014/2015

Madame, Monsieur le Directeur,

Madame, Monsieur l'Agent comptable,

Madame, Monsieur le Médecin conseil régional,

Au regard des évolutions, à la fois, des spécificités comptables institutionnelles, des métiers et des organisations, une réingénierie de l'architecture et des modules du dispositif TAC tronc commun a été débuté en mars 2014. L'objectif est de répondre à ces évolutions et aux articulations nécessaires avec les modules optionnels de branche.

La formation TAC tronc commun rénovée sera déployée en 2015.

Afin de rendre plus cohérente l'articulation entre le tronc commun et les modules de branche, il a été décidé en partenariat avec les Caisses nationales :

- de modifier les périodes de déploiement : désormais, le tronc commun sera planifié au 1er semestre et les modules de branche au second semestre ;
- de modifier l'épreuve de certification relative au tronc commun. Elle comprendra une épreuve unique de trois heures relative à l'ensemble des thématiques ;

d'organiser l'examen TAC 2014-2015 selon les conditions suivantes :

- en juin 2015 : TAC tronc commun,
- en décembre 2015 : TAC spécificité de branche,

aucune session du tronc commun ne sera déployée en 2014.

Pour toute information complémentaire, je vous invite à contacter Monsieur Sylvain Coulaud du Crafep de Lyon, pilote de ce dispositif.

Je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur le Directeur, Madame, Monsieur l'Agent comptable, Madame, Monsieur le Médecin conseil régional, l'expression de ma considération distinguée.



Didier Malric

Directeur

